

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30/03/2018

Présents : Mesdames LE BRETON GUENEGO. MALVILLE. MM. BERTIN. KERRAND. KNUCHEL. LE MONNIER-LE PAGE. LE PAGE. MAGREX. SERAZIN. TIDU.

Absents : M. SAYER. MME DUPUIS (excusés)

M. LE MONNIER-LE PAGE a été nommé secrétaire

Date de convocation du Conseil Municipal : le 24 mars 2018

Mme DUPUIS donne procuration à M. TIDU.

2018-03-01 Vote des taux d'imposition (Année 2018)

Le Conseil Municipal décide de reconduire pour l'année 2018, les taux d'imposition fixés en 2017, à savoir :

- Taxe d'habitation : 15,63 %
- Taxe foncière (bâti) : 19,17 %
- Taxe foncière (non bâti) : 52,56 %

2018-03-02 Vote des Budgets Primitifs 2018 et des Comptes Administratifs 2017

Le Conseil Municipal approuve les Comptes Administratifs 2017 et procède au vote des différents Budgets Primitifs 2018. Il approuve également les comptes de gestion établis par le Receveur.

2018-03-03 Affectation du résultat du Compte Administratif 2017 (Budget Commune)

M. Le Maire rappelle à l'assemblée qu'elle doit se prononcer sur l'affectation du résultat du Compte Administratif 2017 (Budget Commune)

- Capacité de financement de la section de fonctionnement : 481.563,32 €
- Besoin de financement de la section d'investissement : 271.709,77 €

Monsieur Le Maire propose l'affectation du résultat au financement de la section d'investissement pour 271.709,77 € et 209.853,55 € en section de fonctionnement. Le Conseil Municipal adopte cette proposition.

2018-03-04 Affectation du résultat du Compte Administratif 2017 (Budget Annexe Logements sociaux)

En ce qui concerne l'affectation du résultat de fonctionnement du Compte Administratif du Budget Annexe « Logements Sociaux »

- Capacité de financement de la section de fonctionnement : 46.090,50 €
- Besoin de financement de la section d'investissement : 13.513,55 €

Le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire à savoir l'affectation du résultat au financement de la section d'investissement pour 13.513,55 € et 32.576,95 € en section de fonctionnement.

2018-03-05 Installation VMC / Médiathèque

Après étude des différentes propositions, le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise SALMON Gilles de Questembert relatif à l'installation d'une VMC à la médiathèque. Le montant s'élève à 2 540,83 € H.T.

2018-03-06 Remplacement porte / Atelier municipal

Le Conseil Municipal, après consultation de différentes entreprises, décide de retenir le devis de la Société KONE d'Hennebont pour le remplacement de la porte de l'atelier municipal. Le devis de la porte sectionnelle motorisée s'élève à 2 802 € H.T.

2018-03-07 Remplacement portes / Eglise – cimetière – salle des sports- vestiaires

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal accepte le devis de l'Entreprise LE CADRE Menuiserie de Questembert relatif au remplacement des portes de l'Eglise, de l'ossuaire au cimetière, de la salle des sports et des vestiaires du terrain des sports. Le devis s'élève à 4 444,00 € H.T.